

Mazières Infos



FESTIVAL COLOMBINE

Animaniversaire
11 septembre 2020

COMITE DES FETES

VIDE GRENIER
annulé

CYCLO-CLUB MAZIERES

RANDONNEE DES BOIS
annulée

OGEC

VENTE JUS DE POMME
26 septembre 2020

BENNE A FERRAILLE ET BENNE A PAPIER
17 octobre 2020

APPLICATION INTRAMUROS

TELECHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION

Actualités
Evènements
Signallements

Après le déplacement du monument aux morts, la mise aux normes du parterre de l'église et les travaux d'éclairage public, les travaux d'aménagements sécuritaire et d'accessibilité de la rue de la Forêt et des places de l'église et René Halbert ont débuté le 25 août.

Pendant la durée de ces travaux, la circulation des véhicules est interdite. En revanche, le déplacement piétonnier est autorisé pour accéder à son habitation, aux commerces ou aux équipements publics. De plus, vous pouvez utiliser les stationnements à proximité comme les parkings de la gagerie, du complexe sportif ou de la mairie.

Ces travaux, d'une durée d'environ de 2.5 mois, entraînent des contraintes et quelques désagréments pour beaucoup de maziérais.

Les riverains doivent déposer leurs déchets dans des bacs de regroupement. A noter que pour le bac jaune, il faut absolument déposer les emballages ou les papiers en vrac. STOP AUX SACS POUBELLES NOIRS, cela génère un déchet supplémentaire mais surtout l'impossibilité pour l'opérateur du tri d'identifier les emballages et donc un risque, un danger de se couper...

Les itinéraires de déviations sont plus surchargés en véhicules, on y croise le bus et l'unique accès à l'école et la périscolaire n'est pas très adapté, c'est pourquoi le stationnement de la rue de la gagerie est interdit provisoirement.

Je compte sur votre compréhension, votre patience, votre bon sens et votre civisme pendant la durée de ces travaux. Et j'espère que le résultat final vous fera oublier ces désagréments. D'ailleurs, c'est peut être l'occasion de changer ses habitudes en privilégiant les déplacements doux.



Vie Municipale

extrait du conseil municipal du 04 septembre 2020

Déclaration d'intention d'aliéner

La commune a renoncé à l'exercice de son droit de préemption sur les biens suivants : 4 square du Douet, 1 rue du Chemin Creux, 6 rue de la Blanchisserie, 11 allée des Alouettes, 5 rue de la Blanchisserie.

Formation des élus et fixation des crédits affectés

Tout élu a droit à la formation pris en charge par le budget communal, l'enveloppe budgétaire ne peut être inférieure à 2% du montant des indemnités. Un crédit de 1 060 € est voté.

TEMATOUT - projet ouverture mercredis et vacances scolaires

Une étude sur les besoins en matière d'accueil en centre de loisirs pour les mercredis a été menée et a donné des résultats satisfaisants qui permettent d'envisager un élargissement des jours d'ouverture, sous réserve d'une participation financière de la commune.

Le Conseil Municipal est favorable à cette extension de service et accepte la participation financière demandée par TEMATOUT. La prise en charge de la commune s'élève à 12,50 € par journée et par enfant, ce qui correspond pour une année civile, et selon les estimations de fréquentation, à 22 762,50 €, soit un coût complémentaire de 11 206,50 €. Ce coût correspond à tous les mercredis hors vacances scolaires et à 3 semaines d'ouverture supplémentaires durant les vacances.

La mise en place du service pourrait être effectif à compter des vacances de la Toussaint. **Le centre sera donc ouvert à Mazières toutes les vacances de la Toussaint et d'hiver, une semaine aux vacances de printemps, 4 semaines en été et tous les mercredis hors vacances scolaires.**

Durée et organisation du temps de travail

Le protocole pour la durée et l'organisation du temps de travail des agents municipaux a été mis à jour. Le dernier en vigueur datant de 2000. La principale modification porte sur l'élargissement à tous les agents, excepté le personnel exerçant auprès de la petite enfance, de la possibilité d'aménager leur temps de travail pour bénéficier de jours de RTT.

SIEML - fonds de concours pour la remise en état de l'armoire électrique rue de Beauregard

Suite à un contrôle de l'APAVE, l'armoire électrique rue de Beauregard doit être remise en état. La commune verse un fond de concours au SIEML de 1 506,68 € correspondant à 75 % du montant total.

Repas des aînés

La commission vie associative a pris la décision d'annuler le traditionnel repas des aînés prévu le 25 octobre 2020 en raison du contexte sanitaire actuel.

Commission Communale des Impôts Directs

Le Conseil Municipal propose une liste de 24 noms composée d'élus et de citoyens pour siéger à la commission communale des impôts directs, dont 12 seront sélectionnés par la direction des finances.

Permanence élus

La nouvelle municipalité vous propose chaque semaine une permanence, sur rendez-vous, aux dates et horaires suivants :

Guy SOURISSEAU	maire	le 4ème vendredi de chaque mois, sur rendez-vous
Dominique BOUYER	1er adjoint, en charge de l'aménagement urbain, voirie, espaces verts	le 2ème mardi de chaque mois, en après-midi, sur rendez-vous.
Isabelle DOKTAS	2ème adjointe, en charge de la vie associative, affaires sociales et scolaires	le 1er mercredi de chaque mois, en après-midi, sur rendez-vous.
Thierry CHAIGNEAU	3ème adjoint, en charge du patrimoine, des bâtiments et du matériel	le 3ème lundi de chaque mois, en après-midi, sur rendez-vous

ACTUALITÉS MUNICIPALES

AGENDA

SEPTEMBRE

Festival colombine "Animaniversaire" Ven 11
Ecole - Vente de jus de pommes Ven 26

OCTOBRE

Collecte de ferraille Sam 17

RADAR PEDAGOGIQUE

Période du 01 août au 31 août 2020, emplacement situé rue du Parc.

Vitesse	Pourcentage
0 - 30 km/h	0,00 %
30 - 50 km/h	95,3 %
50 - 70 km/h	4,68 %
70 - 90 km/h	<1 %



On s'aperçoit que 4,71 % des usagers roulent à plus de 50 km/h, limitation de vitesse en vigueur dans la zone d'analyse. En recherchant plus finement dans les données recueillies par l'appareil, il s'avère que 0,03 % des usagers dépassent la vitesse de 70 km/h.

COMITE DES FETES

Lors de sa dernière réunion le 31 juillet, le bureau du comité des fêtes a décidé d'annuler exceptionnellement la 21ème édition du vide grenier en raison du contexte incertain de la rentrée et des contraintes sanitaires qu'allait impliquer l'événement pour chacun.

La préparation du spectacle de Noël (financé d'ordinaire, en partie, par les bénéfices du vide grenier), ouvert aux plus jeunes de l'école de Mazières, continue et implique pour l'instant la mise en place d'un protocole pour l'accueil sécurisé du public. Nous informerons ultérieurement chaque famille concernée de sa préparation.

ECOLE

VENTE DE JUS DE POMME

Vous pouvez rapporter vos bouteilles vides de l'année dernière. Elles devront être impertinemment nettoyées. Permanence le vendredi 25 septembre à l'école pour les éventuels retours de bouteilles. Renseignements au 02.72.62.69.38.

L'école St Joseph de Mazières en Mauges vous propose du

JUS DE POMME



Bouteilles pasteurisées (conservation 1 an)

commande à passer avant le

Jeudi 24 Septembre

Des bons de commandes sont disponibles chez Patricia (bar-tabac), chez Florine (coiffure) et à la boulangerie. Vous pourrez déposer votre commande et le règlement dans la boîte aux lettres de l'OGEC (à côté du portail jaune, accès rue de la Gagnerie). Les bouteilles seront à retirer sur l'esplanade, le

SAMEDI 26 SEPTEMBRE
entre 11h et 12h

Après cette vente, possibilité d'acheter directement les bouteilles chez Patricia (Tabac-Presserie) jusqu'à épuisement des stocks.

OGEC DE Mazières en Mauges
Contact: Julie 02.72.62.69.38

COLLECTE DE FERRAILLE



Métaux nous au boulot !

SAMEDI 17 OCTOBRE

BENNE A FERRAILLE

Parking de l'entreprise MGP
Zone industrielle de Mazières
Route de Nuaille
Permanence de **9h à 17h**

+ BENNE A PAPIER

Je récupère tous les métaux **SAUF** :

- Bouteilles de gaz et Extincteurs
- Pneus, Pneus avec roues
- Réfrigérateur et congélateurs
- Matériel informatique
- Téléviseurs



ACTUALITÉS

LES ACTUALITÉS DU CSI CHLORO'FIL

Après un été particulier, nous avons pu maintenir l'essentiel de nos activités...

Le Relais Assistants Maternels a pu organiser un temps d'échanges et une séance de yoga bébé. Au total 7 assistantes maternelles et 13 enfants sont venus sur les 2 matinées.

Le Festi'bus a du se réinventer cet été, et le CSI Chloro'fil a pu proposer le Festi'tour. Le minibus et l'équipe d'animateurs a pu s'installer les vendredis 10 et 24 juillet au parc Demartial. 23 adultes et 28 enfants, sur les 2 dates, ont participé et eu la possibilité de suivre les animatrices pour une balade à vélo, découvrir les activités ludiques et manuelles et/ou discuter tout simplement autour d'un apéritif sans alcool offert en fin de journée.

Pour cette rentrée chaque secteur d'animation se prépare pour vous proposer dans les meilleures conditions des activités pour les adultes, les seniors, les familles, les tout-petits accompagnés ou encore pour les ados. Vous pourrez donc retrouver les activités prochainement sur le site internet, dans notre newsletter ou sur les réseaux sociaux (Instagram, Snapchat et Facebook).

Vous pouvez déjà noter :

La reprise des activités adultes : couture, anglais, mémoire, gym équilibre, numérique café.

Prévision du forum Seniors qui devrait se dérouler toute la journée du Vendredi 20 novembre 2020 à Trémentines à la salle Azura pour découvrir les nouvelles activités sportives et de bien-être (sur inscription).

Des Mom'en familles pour s'amuser avec ses enfants et/ou petits enfants lors d'une séance de Yoga (4-12 ans), Samedi 24 Octobre 2020 de 10h30 à 11h30, tarif : 5€/famille (hors adhésion 2020) et/ou lors d'une histoire contée le Mercredi 28 Octobre 2020 de 10h à 11h à la bibliothèque de la Tessoualle, tarif : 2€/famille (hors adhésion 2020).

Les dates des Matinées du RAM et les Temps des pros pour les assistantes maternelles et gardes à domicile du territoire vont bientôt être diffusées.

Pour les enfants de 0-6 ans accompagnés, un spectacle « Les babioles musicales de Noël » par la compagnie Oz et Twal est proposé le Samedi 5 Décembre 2020 à la salle du Cercle de La Tessoualle. Sur inscription. Gratuit.

Les activités pour les 11-17 ans en périodes scolaires et pendant les vacances sont en préparation...

Plus d'informations en nous contactant par téléphone 02 41 55 93 41 ou par mail chlorofil@wanadoo.fr

Des modifications de lieux ou d'horaires ou des annulations peuvent survenir selon la réglementation du moment. Merci de votre compréhension.



FESTIVAL COLOMBINE

SPECTACLE ANIMANIVERSAIRE

Le spectacle Animaniversaire est reprogrammé le vendredi 11 septembre à 19 h sur l'esplanade de la Gagnerie. Ce spectacle organisé dans le cadre du Festival Colombine est ouvert à tous et gratuit.

Pour y assister, réservez dès maintenant par téléphone au 02 41 62 35 12. Réservation obligatoire.

Prévoir d'arriver 1 heure avant le spectacle pour le placement.

animaniversaire
LES SPÉCIALISTES DE LA FÊTE

Spectacle le
vendredi 11 septembre 2020
à 19 h 00

sur l'Esplanade
de la Gagnerie

LE FESTIVAL COLOMBINE à l'esplanade de la Gagnerie pour lequel vous pouvez vous inscrire à la mairie dès maintenant. Ce festival initié par l'Agglomération Du Choletais est gratuit et nécessitera l'intervention de bénévoles.

Reservations au 02 41 62 35 12
des maintenant